

Observation n°47

Déposé le 13 Juillet 2022

Par Jacob Antoine

Le contexte climatique actuel que plus personne ne peut nier impose que notre Région permette une accélération forte du développement des énergies renouvelables. Ce développement ne peut bien sûr se faire au détriment de la sauvegarde des espèces naturelles. Cependant dans les analyses des impacts il est souvent omis de prendre en compte les solutions proposées par les développeurs pour les minimiser et les compenser. Sans cette démarche très peu de projets pourraient voir le jour ce qui nous enferme dans une impasse dramatique et au détriment des objectifs fixés.

Il s'avère que ce projet dont j'ai pu analyser la démarche repose sur un travail sérieux effectué avec le bureau d'études Exen dont la réputation n'est plus à faire et qui a été choisi par la préfecture pour tester et analyser la solution BioDivWind sur le parc de La Baume. Cette solution a démontré lors de la plus grande campagne de test jamais menée en France que la cohabitation avec une population de vautour (le cas sur ce projet) est possible. Des solutions de bridage pour limiter les impacts sur les chiroptères sont également proposées.

Ce projet a de plus été analysé dans le respect de la charte du PNR, du SCoT et du PLUi.

Il me semble donc que le dossier devrait être rediscuté entre les porteurs de projets et la DREAL pour que tous s'assurent que les solutions techniques proposées ont été pleinement analysées et considérées pour permettre la mise en œuvre de ce superbe pleinement soutenu par son territoire.

Merci
